

**Monsieur Pierre CHANA**  
Directeur de l'Enseigne La Poste  
de la Tour du Pin  
Boulevard Gambetta  
38110 LA TOUR DU PIN

Objet : Bureau de Poste de la commune de Saint-Victor de Cessieu  
Vos réf. :  
Nos réf.:

Monsieur le Directeur,

Lors d'une rencontre en date du 5 septembre 2011, vous avez fait part au bureau communal de Saint-Victor de Cessieu de votre souhait de fermer le bureau de Poste de notre commune au 31 décembre de l'année en cours, au profit d'un transfert d'activité à une agence postale communale ou un point poste commerçant.

**J'ai l'honneur de vous faire savoir que le conseil municipal, réuni en assemblée plénière le 19 octobre 2011 a rejeté à l'unanimité cette proposition.**

En effet, plusieurs éléments nous semblent incompréhensibles au vu du contexte dans lequel se situe notre commune.

Vous évoquez une baisse de fréquentation du bureau de poste. Nous ne pouvons la dissocier du fait que ce dernier soit désormais fermé tous les lundis. Au-delà des particuliers, cette fermeture impacte directement les commerçants, qui traditionnellement effectuent leurs opérations comptables et financières ce jour vaqué de la semaine.

De même, les fermetures intempestives et répétitives que nous avons subies ces derniers mois (non remplacement des agents malades, fermeture estivale de 4 semaines) ont forcément eu des conséquences sur les statistiques que vous évoquez.

Même si les habitudes changent et qu'effectivement les outils informatiques éloignent certains usagers des bureaux de poste, ils ne peuvent être présentés comme seule cause de cette désaffection.

Par ailleurs, la commune de Saint-Victor de Cessieu a été identifiée comme bourg-relais dans le schéma de cohérence territoriale Nord-Isère (SCOT), ce qui lui confère un rôle prépondérant dans les services apportés à la population de son bassin de vie, au-delà de ses limites géographiques.

Ainsi, nous venons de lancer une étude sur l'aménagement du centre-bourg afin de renforcer l'offre de logement et les services mis à disposition de nos concitoyens qui font défaut aujourd'hui ou mériteraient d'être renforcés.

Nous travaillons en particulier activement avec une équipe de professionnels de santé pour permettre l'installation d'une maison médicale, dont l'activité rayonnera sur les communes avoisinantes.

En outre, des projets importants vont voir le jour au cours de l'année 2012 sur notre commune :

- implantation d'un foyer d'hébergement d'une capacité de 40 lits et d'accueil de jour de l'AFIPAEIM de 60 personnes (les travaux doivent débuter dans les semaines à venir),
- construction de la maison des services de l'Hien qui accueillera le siège communautaire de la Vallée de l'Hien mais dont la vocation est aussi de renforcer la présence des services publics de proximité,
- construction de 10 logements sociaux de l'OPAC et réhabilitation des logements existants (le dossier finalisé nous sera présenté d'ici la fin de l'année)
- construction d'un restaurant scolaire et de salles de classe afin de renforcer l'accueil scolaire et périscolaire proposé aux familles.

Tous ces projets reposent sur la centralité de Saint-Victor de Cessieu et son attractivité géographique. Ils dénotent le dynamisme qui nous anime pour maintenir une qualité de vie en adéquation avec les besoins de toutes les générations et de tous les publics, au-delà de notre seule commune.

D'ailleurs, plusieurs élus de la communauté de communes de la Vallée de l'Hien ont d'ores et déjà exprimé leur inquiétude partagée quant à cette fermeture et aux conséquences qui s'imposeraient de fait à leur population.

Les habitants, les acteurs économiques et associatifs locaux sont également très mobilisés puisqu'une pétition, lancée à l'initiative d'un groupe représentatif a collecté plus de 1 570 signatures.

Nous espérons que ce contexte vous permettra par conséquent de revoir votre position, qui semble aller à l'encontre du contexte que nous venons d'évoquer.

Nous restons à votre disposition pour organiser une nouvelle rencontre visant au maintien du bureau de poste de notre commune et, dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de notre considération distinguée.

**Jean-Charles GALLET,**  
Maire

